

Lycée Polyvalent Frédéric Faÿs

46, rue Faÿs

69100 VILLEURBANNE

☎ 04.72.91.39.50

Mèl: intendant.0690103m@ac-lyon.fr

Marché à procédure adaptée

Fourniture d'outillage et d'Equipements de Protection Individuelle – n°2020-3

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Article I-1-PROCEDURE DE CONSULTATION

Marché selon procédure adaptée publié sur le site de l'AJI (article 28 du CMP).

Article I-2- DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de l'attribution du présent marché.

Article I-3-PERSONNES A CONTACTER POUR DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PROCEDURE DE CONSULTATION OU AU CAHIER DES CHARGES DU PRESENT MARCHE

Monsieur COLLOMB Jean-Marie (Téléphone : 04-72-91-39-50)

Article I-4- CONDITIONS D'ENVOI DES OFFRES

Les offres seront transmises exclusivement **par voie dématérialisée** (dépôt sur le site aji.fr).

Elles contiendront :

- L'offre du candidat,
- Les cahiers des charges, le DGPF ainsi que l'acte d'engagement ***dûment signés***,
- Tout document que le candidat jugera utile à la justification de ses capacités, de ses références et de la qualité des prestations proposées.

Les offres seront transmises avant le : **Jeudi 11 juin 2020 à 14h.**

Article I-6 - OUVERTURE DES PLIS ET JUGEMENT DES OFFRES

Les critères de choix sont les suivants :

- Prix (**40 %**)
- Qualité des services associés : (**20%**)
- Conditions de livraison : (**10%**)
- Qualité des produits (**30%**)

Le Proviseur,

Jérôme FREY